

Les pouvoirs de la nature

Développer la présence de la nature en ville est l'un des volets du programme ambitieux mené par la municipalité en 2016 et baptisé «L'année verte». Des ruches à la plantation d'arbres, des fleurs à la création de parcours pédagogiques, le vert passe à l'attaque.

Des arbres en veux-tu en voilà



On connaît le tilleul de la cathédrale et son gros millier de petits frères plantés ici et là, on cerne facilement les charmes le long de la rue Thiers ou les érables qui entourent squares et parkings. S'ils représentent plus de la moitié des plantations, tilleuls, charmes et érables ne sont cependant que quelques-uns des 50 genres d'arbres répertoriés dans une cité qui affiche gaillardement un patrimoine arboré de 3 621 sujets, que la Ville veut conserver et protéger. Et c'est un minimum. Car à partir de cette Année verte et selon un programme prolongé sur plusieurs exercices (2017, 2018...), il est prévu de renforcer la présence de ces végétaux, notamment sur les entrées de ville, route de Raon, route d'Epinal, avenue Jean-Prouvé, mais aussi quai de la Résistance, route d'Herbaville, avenue de l'Égalité, ronds-points... Des arbres qui seront scrupuleusement choisis : rustiques (résister à de très basses températures), faciles d'entretien (peu gourmands en eau et ne nécessitant pas de taille régulière), peu allergènes, représentatifs du massif, très riches visuellement et, tant qu'à faire, agréables à sentir... Et pour les grandes opérations de taille, la Ville pourra s'appuyer sur ses deux grimpeurs-élagueurs et un troisième devrait être formé. Ces plantations supplémentaires ne serviront pas qu'à faire joli. Planté en milieu urbain, l'arbre réduit la consommation énergétique pour l'air climatisé, protège la population contre les rayons ultraviolets, intercepte l'eau de pluie et donc contribue à diminuer le volume d'eau traité dans les stations d'épuration, affiche un effet brise-vents, absorbe des polluants atmosphériques dont l'ozone, le dioxyde de soufre et le gaz carbonique, modère le bruit... Un arboretum urbain pourrait faire l'objet d'un parcours thématique tandis qu'on envisage un circuit pédagogique autour des arbres remarquables, répertoriés ou non.

Au chevet du tilleul de la cathédrale

Il aurait été planté aux alentours de 1350, alors son état de santé n'est pas forcément au top... Pour autant, le tilleul à petites feuilles de la cathédrale ne s'en sort pas trop mal lorsque l'on sait qu'on le disait condamné en 1900 puis en 1917 ! Mais en vrai monument historique vivant, le tilleul a survécu, échappant même aux ravages de la Deuxième Guerre mondiale. Depuis, il force l'admiration des Déodatien et des touristes qui n'hésitent pas à le photographier. Il attire aussi, et c'est moins bon pour lui, une certaine jeunesse qui laisse bien des traces de son passage... Alors ce symbole devrait être protégé, encerclé pour qu'on ne puisse plus lui grimper dessus...



Un deuxième parc sur l'ex-piscine

L'idée d'un parc aménagé sur le terrain de l'ancienne piscine est actée. On sait qu'il devra être exemplaire pour la préservation de la biodiversité, dont il sera une vitrine. Les études sont en cours mais les grandes lignes sont déjà dessinées : le parc devra être naturel et vert afin de rompre avec la minéralité de la ville. Il devra s'intégrer dans l'espace étudiant de la rue d'Hellieule tout en offrant un prolongement avec le parc Jean-Mansuy, de l'autre côté de la Meurthe. A terme - le projet se montera en plusieurs phases - une passerelle pourrait relier les deux rives.

Dix ruches sinon rien

En lien avec le dispositif «J'adopte une ruche» initié par le Pays de la Déodatie, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges a installé au printemps deux ruches sur la terrasse de la Tour de la Liberté. Une initiative aux vertus écologiques - on sait le rôle prépondérant des abeilles pour l'équilibre de l'écosystème - autant que pédagogiques... qui va être étendue cette année puisque la municipalité s'est engagée à installer huit autres ruches. Leur implantation reste à définir mais les pistes de réflexion sont nombreuses : parcs de l'évêché et de la médiathèque...

Adapter le végétal

Le fleurissement, c'est beau, évidemment. Mais ça a un coût pour les finances publiques, aussi. Surtout lorsque les végétaux choisis sont gourmands en eau, par exemple, ou que leur aménagement demande du temps et de la réflexion. Alors en 2016, ce sera plantes vivaces et plantes mellifères généralisées ! Un p'tit côté prairie déjà expérimenté en 2015, au parc Jean-Mansuy notamment, qui devrait s'étendre dans la cité.

Une éclosion de couleurs et de senteurs «naturelle», sans grosse intervention humaine et un vrai terrain de jeu pour les insectes : le plan de fleurissement devra être adapté aux implantations des ruches.